



Les déterminants de la pauvreté des ménages de la ville de Kananga

NGINDU KALOMBO André¹, NGALAMULUME LUMBALA Dieudonné², KASHIYI KANEYA Justin³

¹ Chef de Travaux à l'Université Notre-Dame du Kasayi (U.KA)
Faculté des Sciences Economiques et d'Administration des Affaires
République Démocratique du Congo (RDC), Kananga

² Chef de Travaux à l'Université Notre-Dame du Kasayi (U.KA)
Faculté des Sciences Economiques et d'Administration des Affaires
République Démocratique du Congo (RDC), Kananga

³ Assistant à l'Université Notre-Dame du Kasayi (U.KA)
Faculté des Sciences Economiques et d'Administration des Affaires
République Démocratique du Congo (RDC), Kananga

Résumé : La présente étude analyse les déterminants de la pauvreté des ménages de la ville de Kananga. L'objectif principal poursuivi à l'issue de cette étude est d'identifier les facteurs socio-économiques qui déterminent la pauvreté des ménages de la ville de Kananga. Pour y parvenir, nous avons effectué une enquête auprès de 512 ménages de ladite ville, celle-ci au prorata de chaque commune.

Cependant, nos analyses ont été faites à l'aide du logiciel Stata 15. Après analyse, nous avons abouti aux résultats selon lesquels le niveau d'étude du chef de ménage ; le niveau d'étude du conjoint ou de la conjointe ; la commune de résidence de l'enquêté ; la religion de l'enquêté; le territoire d'origine de l'enquêté et l'accès au crédit sont ainsi des variables qui déterminent la pauvreté des ménages de la ville de Kananga.

Outre l'introduction et la conclusion, la présente étude est subdivisée en quatre points dont le premier porte sur la revue théorique de la pauvreté ; le deuxième sur la revue empirique, le troisième sur le contexte et la méthodologie de l'étude, en fin le dernier sur la présentation et l'interprétation des résultats.

Abstract: This study analyzes the determinants of household poverty in the town of Kananga. The main objective pursued at the end of this study is to identify the socio-economic factors which determine household poverty in the town of Kananga. To achieve this, we carried out a survey of 512 households in the said city, this one in proportion to each municipality.

However, our analyzes were carried out using Stata software. After analysis we arrived at the results according to which the level of study of the head of household; the level of education of the spouse; the municipality of residence of the respondent; the religion of the respondent; the territory of origin of the respondent and access to credit are thus variables which determine the poverty of households in the town of Kananga.

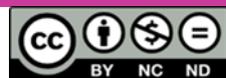
In addition to the introduction and conclusion, the present study is subdivided into four points, the first of which concerns the theoretical review of poverty; the second on the empirical review then the third on the context and methodology of the study finally the last bridge on the presentation and interpretation of the results.

Mots-clés: Pauvreté ; Déterminant ; Kananga ; Stata.

Keywords : Poverty ; Determinant ; Kananga ; Stata.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.10445353>

Published in: Volume 2 Issue 6



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

La pauvreté est à l'heure actuelle, une thématique la plus abordée par les scientifiques et est devenue une priorité des politiques économiques de tous les pays du monde. Par contre, il se pose un problème de sa définition et ses caractéristiques car, elle demeure un phénomène social complexe et multidimensionnel. Notion polysémique difficile à saisir, bon nombre d'auteurs s'abstiennent à la définir, d'autres par contre tentent d'en cerner les contours. La littérature offre une diversité d'approches, une variété de définitions et de conceptions, de même qu'une série de mesures destinées à réduire la pauvreté et le nombre de pauvres (L. Mercier, 1995).

Jean-Yves Capul et Olivier Garnier définissent la pauvreté comme étant l'incapacité pour un individu de satisfaire un certain nombre de besoins essentiels et, sont considérées comme pauvres les personnes dont les ressources sont inférieures à un certain seuil (J. YVES CAPUL et O. GARNIER, 1999).

Dans le même ordre d'idées, en dépit de la diversité des personnes qu'elle affecte, la pauvreté dans la vie quotidienne a plusieurs facettes regroupées en quatre aspects principaux : besoins vitaux fondamentaux non satisfaits, la détérioration du travail productif, manque de paix et de sécurité et une culture d'impunité qui renforce la corruption, l'injustice et l'exclusion (Ministère du plan de la RDC, 2005).

En République Démocratique du Congo, d'après un rapport national du Ministère de plan ; la pauvreté n'augure pas la même compréhension par les hommes et les femmes ; il en est de même dans le milieu urbain et rural. Pour les hommes, est pauvre toute personne fortement endettée et insolvable, celle qui n'a pas accès aux services sociaux de base et qui n'a pas de moyen de transport personnel ; les femmes considèrent un pauvre, toute personne en incapacité de payer la scolarité de ses enfants et de s'habiller modestement. Dans le milieu rural, les villages pauvres sont ceux où il n'y a pas d'écoles, où l'accès à l'eau potable est difficile et où les gens sont dans la crainte perpétuelle d'un conflit armé et les personnes pauvres sont celles malades, qui ont un habillement délabré et qui manquent d'outils de travail et intrants agricoles. Dans le milieu urbain, les quartiers pauvres sont ceux où l'accès à l'eau potable et à l'électricité est difficile, et où il n'y a pas de moyens de transport faciles. Les ménages pauvres sont ceux ayant une grande taille, ceux qui manquent de moyen de transport personnel et ceux qui vivent dans des habitations précaires (au bord des rivières, à côté des érosions...) (Ministère du plan de la RDC, 2005).

D'une superficie équivalente à celle de l'Europe occidentale, le plus grand pays d'Afrique subsaharienne ; la République Démocratique du Congo possède des ressources naturelles exceptionnelles, notamment des gisements des minerais (cobalt, cuivre, diamant, zinc, ...), un grand potentiel hydroélectrique, des vastes terres arables, une formidable biodiversité et la deuxième plus grande forêt tropicale du monde. Pourtant, la grande partie de ses habitants ne profite pas de ces richesses. Cela peut s'expliquer par une longue succession des conflits, d'instabilité, de troubles politiques et régimes autoritaires qui a conduit à une crise humanitaire aussi sévère que persistante à laquelle s'ajoutent des déplacements forcés de la population. Elle est l'une des cinq nations les plus

pauvres du monde. En 2022, environ 62% de la population de la RDC soit 60 Millions des personnes vivait avec moins de 2,15\$ par jour (Banque Mondiale.org, 2023).

Selon le rapport de la Banque Mondiale (Banque mondiale, 2016) en moyenne, les ménages congolais pauvres ont presque deux fois plus d'enfants que les ménages non pauvres. La taille moyenne des ménages les plus pauvres était de 7, contre 4 pour les plus riches. Ces chiffres sont restés stables entre 2005 et 2012. De plus, les ménages pauvres avaient un ratio d'enfants à charge relativement plus élevé. Le nombre d'enfants par membre du ménage en âge de travailler était de 1,3 pour les ménages pauvres, contre 0,8 pour les ménages non pauvres. Les structures démographiques des ménages étaient similaires dans toute la région, sauf que la taille des ménages urbains pauvres était supérieure à celle des ménages vivant dans les zones rurales.

Dans la même logique, un rapport de Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2009) révèle que le taux de pauvreté au Kasai central est estimé à 55,8% avec une taille moyenne des ménages de 5,5 personnes et un taux de mortalité infantile de 95%. Ces révélations portent à croire que la ville de Kananga n'est guère épargnée dudit phénomène.

Au regard de cette situation, nous nous proposons dans ce travail d'analyser et identifier les facteurs déterminants la pauvreté des ménages de la ville de Kananga en vue de proposer des solutions adéquates pour réduire le taux de pauvreté. Ainsi, outre l'introduction et la conclusion, la présente étude est subdivisée en trois points majeurs dont le premier porte sur la revue théorique de la pauvreté; le deuxième sur la revue empirique, le troisième sur le contexte et la méthodologie de l'étude, en fin le dernier sur la présentation et l'interprétation des résultats.

2. REVUE DE LITTERATURE SUR LA PAUVRETE

2.1 Notion sur la pauvreté

La notion de la pauvreté renvoie à un phénomène de sociétés à dimension multiples dont la complexité amène certains auteurs et différentes institutions à la définir de plusieurs manières.

Au sens absolu, la pauvreté représente une situation de privation des moyens de couverture des besoins primaires des membres d'un ménage. En d'autres termes, elle peut être une ubiquité car, désigne également l'incapacité d'acquérir une ration d'usage. Raison pour laquelle, du point de vue quantitatif, on parle de la notion du seuil de la pauvreté nécessaire à la survie.

Mais bien souvent, la pauvreté est liée à la notion d'exclusion. Les personnes appartenant aux ménages les plus pauvres sont les plus menacées par l'exclusion dans la mesure où ils ne bénéficient pas des services (éducation, soins de santé, logement, etc). Ainsi, la pauvreté et l'exclusion forment donc ce qu'Amartya Sen considère comme « cercle vicieux » qu'il faut rompre pour rentrer dans le « cercle vertueux » en développant les « capacités des pauvres » (A. SEN1993).

Pour Oscar Lewis, la pauvreté constitue l'ensemble de normes et d'attitudes ayant pour effet d'enfermer les individus dans ce qui, à l'origine formé en réaction à des circonstances extérieures défavorables, perpétue en se transmettant de générations en générations l'état de la pauvreté quelle que soit l'évolution des circonstances (O. LEWIS, 1966). La référence est l'accès à une liste de biens et de services indispensables pour vivre dignement, avec le risque que cette liste soit définie de manière particulièrement restrictive. L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) a déterminé des « budgets de référence » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, concept proche de la pauvreté absolue.

2.1.1 Définition multidimensionnelle de la grande pauvreté

La « grande pauvreté » établie par le CESE dans son avis rendu en 1987 reste la même : « la précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible (O. LEWIS, 1966).

Du fait de son aspect multidimensionnel, le concept de pauvreté apparaît simple à appréhender, mais ne l'est pas pour autant. La littérature sur la pauvreté est extrêmement abondante. Cependant certaines difficultés ne permettent pas aux chercheurs d'arriver à une définition unanime. Pour Verger D. (2000), la première difficulté à laquelle se heurte l'étude de la pauvreté est aussi surprenant que cela puisse paraître, l'absence d'une véritable définition : ni les sociologues ni les économistes ne fournissent de définition précise permettant la quantification de la pauvreté. Cette absence de définition précise est révélatrice des nombreux problèmes sous-jacents, aussi bien sur le plan conceptuel qu'au niveau de la mesure, qui frappe toute approche de la pauvreté.

La pauvreté est un phénomène couvrant dans son acception non seulement l'absence de revenus et de ressources financières, mais inclut aussi la notion de vulnérabilité, de bien être, ainsi que des facteurs tels que l'absence d'accès à une alimentation adéquate, à l'éducation et à la santé, aux ressources naturelles et à l'eau potable, à la terre, à l'emploi et au crédit, à l'information et à la participation politique, aux services et aux infrastructures (Commission Européenne, 2000).

De plus, il existe une autre difficulté, celle d'identifier l'individu pauvre. Néanmoins, ne voulant pas entrer dans le débat houleux sur la définition unanime de la pauvreté, nous allons présenter quelques définitions du concept de la pauvreté.

D'après Aho et al. (1997), la pauvreté est un état de privation à long terme de bien – être jugé inadéquat pour vivre décemment. Elle est une situation de non-satisfaction des besoins nutritionnels de base (Glewwe, 1987). Selon Asselin et Dauphin (2000), les pauvres sont ceux qui sont privés d'un ensemble de commodités de base perçue comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie.

L'évolution de l'approche de la pauvreté s'explique par d'importants apports théorique et philosophique des chercheurs notamment ceux de Sen (1983 ; 1997 et 1999), qui ont travaillé successivement sur le choix théorique et le chômage déguisé, l'économie du bien-être et la théorie du choix collectif, l'analyse de la famine, la mesure de la pauvreté puis l'éthique et l'économie (Hugon, 1999).

De leurs parts, Barrat C.-F., 1998 ; Destremau B. et Salama P., 2002 cités par Nganda, (2011), définissent la pauvreté en terme d'éléments suivants : le revenu, la consommation et le patrimoine.

- La pauvreté en termes de revenu : dans l'imaginaire collectif, la pauvreté est assimilée à une insuffisance de revenu, autrement dit, à un trop faible ou à une absence de pouvoir d'achat. Pour un économiste, le niveau de vie d'un individu représente son revenu net exprimé en parité du pouvoir d'achat, lequel tient compte de l'inflation et des fluctuations monétaires.

- La pauvreté en termes de consommation : Dans la hiérarchie des besoins, on catégorise sur une échelle de priorité les biens dits « inférieurs » (où les plus indispensables et dont la consommation diminue en même temps que le revenu augmente) qui sont en concurrence avec les biens dits « supérieurs » ou les moins indispensables et dont la consommation augmente plus que proportionnellement à l'augmentation du revenu. On admet généralement la hiérarchie suivante : (1) alimentation ; (2) habillement ; (3) logement ; (4) équipement du logement ; (5) santé ; (6) transport ; (7) loisir et culture ; (8) divers. La consommation ou l'affectation du revenu à tel ou tel autre poste de dépenses de cette hiérarchie est très révélatrice de la pauvreté. Chez les pauvres, leurs consommations alimentaires indiquent un fort coefficient budgétaire de leurs dépenses, alors que leurs consommations de loisirs et de culture ne représentent qu'un faible coefficient budgétaire de leurs dépenses.

- La pauvreté en terme de patrimoine : Par patrimoine on entend l'ensemble des biens et des droits qu'un agent économique est susceptible de posséder. Il peut s'agir de biens physiques (terres, bâtiments, matériels, cheptels, stocks, etc.), de biens immatériels (droit de propriété intellectuelle,...) ou de biens financiers (monnaies, dépôts, titres). Il peut également s'agir des dettes acquises ou héritées. Les patrimoines physique et financier constituent le patrimoine brut. Si on compare le patrimoine brut à l'endettement on obtient le patrimoine net. La pauvreté peut résulter du fait que le niveau d'endettement soit plus élevé que celui du patrimoine brut. Elle peut aussi résulter tout simplement d'un patrimoine négligeable, insignifiant par rapport aux besoins de l'agent économique.

Les concepts se sont progressivement enrichis, la pauvreté est maintenant connue comme un phénomène complexe et multi dimensionnel. Les changements de l'approche de la Banque Mondiale soulignent cette évolution (Banque Mondiale 2001). La Banque mondiale ne fait quasiment jamais référence aux potentialités ou aux capacités. En revanche, elle utilise largement la notion d'« opportunité ». Dans le Rapport sur le développement dans le monde (2000), elle évoque trois domaines à analyser pour saisir les causes de la pauvreté : 1) « le manque de revenus et d'actifs pour réaliser des besoins de base comme l'alimentation, le logement, l'habillement, et des niveaux acceptables de santé et d'éducation » ; 2) « la sensation d'être sans parole et sans pouvoir dans les institutions de l'État et de la société » ; 3) « la vulnérabilité aux chocs défavorables, liée à l'inaptitude de pouvoir les gérer ou d'y faire face ».

Suite à cette multitude des définitions, nous faisons nôtre la définition de l'Organisation des Nations Unies pour qui la pauvreté est « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable ou chronique des ressources, des moyens, des 61 choix, de la sécurité et du pouvoir nécessaire pour jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux ».

2.1.2 Mesure de la pauvreté (d'après l'Observatoire des inégalités)

a) La pauvreté monétaire relative

Dans les pays riches, c'est non pas la moyenne des revenus qui est utilisée comme référence mais la médiane, qui est la valeur du niveau de vie pour laquelle autant de personnes gagnent plus et autant moins. La population est donc séparée en deux parties égales (Rapport sur la pauvreté en France, 2018).

b) La pauvreté « légale »

Elle correspond au nombre de personnes auxquelles la société apporte un soutien au travers de minima sociaux. En dénombrant les allocataires, on fournit une mesure de la pauvreté.

c) La pauvreté en conditions de vie (B. Marie-Hélène et S. Junique, 2019)

Il s'agit de mesurer les privations auxquelles les personnes sont confrontées. Plus le nombre de privations s'accroît, plus leur exclusion est grande au regard des conditions de vie normales de la population. Selon l'INSEE, une personne est pauvre en conditions de vie dès lors qu'elle déclare connaître huit restrictions sur 27 répertoriées conventionnellement dans quatre dimensions : insuffisances de ressources, retards de paiement, consommation, difficultés de logement.

2.1.3 Les dimensions de la pauvreté

La pauvreté est et reste un problème multidimensionnel raison pour laquelle, Serge Paugmam distingue trois formes principales de la pauvreté (S. PAUGMAM, 2005) :

- la pauvreté intégrée : décrit la situation de pays ou de régions économiquement en retard. La pauvreté y est depuis longtemps largement répandue et les pauvres ne sont pas stigmatisés. Ils bénéficient de la solidarité familiale ou de la socialisation par une pratique religieuse reste intense. L'économie informelle est particulièrement développée dans ces pays. C'est une pauvreté sans exclusion ;
- la pauvreté marginale : correspond à la pauvreté d'une petite partie de la population au sein d'une société prospère. Ces pauvres, considérés comme des « cas sociaux » inadaptés au monde moderne sont fortement stigmatisés ;
- la pauvreté disqualifiante : concerne les sociétés postindustrielles touchées par des difficultés économiques. Les pauvres sont considérés à travers l'image de la chute ou de la déchéance.

2.1.4 Les indicateurs de la pauvreté

Un indicateur de pauvreté humaine (IPH) est un indice permettant de caractériser le niveau de pauvreté d'un pays. Il a été créé par le PNUD dans le but de pouvoir mesurer le niveau de pauvreté d'un pays par rapport à un autre mais d'un pays allant de l'année de base ou n+1 et/n-1. La pauvreté est essentiellement estimée par le nombre de personnes vivant avec un revenu en dessous d'un niveau

dit « de pauvreté », qui était en 2002 de 2\$ USD par jour. D'autres niveaux de pauvreté sont fixés à 1.4\$ USD par jour, ce qui permet d'affiner l'analyse et que le niveau de 1\$ USD par jour est appelé « niveau d'extrême pauvreté ».

Le PNUD utilise également des indicateurs indirects, qui mesurent l'impact de la pauvreté sur la population, et qui servent à calculer des indicateurs composites de la pauvreté des revenus et des humains IPH-1 et IPH-2 (indice de pauvreté Humaine), ou en anglais HPI-1 et HPI-2 (human poverty index) :

- l'IPH-1 est adapté au classement des pays pauvres ainsi que des pays en développement et calculé à partir des sous indicateurs ci-après :
 - Indicateur de longévité(P1) qui varie à l'inverse de l'espérance de vie ;
 - Indicateur d'instruction(P2) ;
 - Indicateur des conditions de vie(P3).
- l'IPH-2, est pour sa part adapté au classement des pays riches (souvent utilisé dans la plupart des cas pour les pays de l'OCDE) et est calculé à partir des mêmes indicateurs.

Grâce à une représentation mathématique, l'IPH peut se calculer comme suit :

$$IDH = A + D + E / 3$$

Où : A, D et E sont respectivement les indices de longévité, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Un tableau de composites de l'IPH peut se tracer pour récapituler toutes ces deux grandes comme suit :

Table 1. Les indicateurs des indices de la pauvreté

Indices	Mesure	Valeur minimale	Valeur maximale
Longévité	Espérance de vie	25 ans	85 ans
Education	- Taux d'alphabétisation	- 0	100%
	- Taux brut de scolarité	- 0	100%
Niveau de vie	Logarithme du PIB par habitant en Parité	100 USD	40.000 USD

Source : nous-mêmes à partir des théories sur la pauvreté.

Mesurer la pauvreté, c'est de construire une image du problème qu'elle pose en termes quantitatif et qualitatif et exprimer les hypothèses sur les causes, facteurs et remèdes. Les facteurs de la pauvreté étant multiples, l'analyse socio-économique peut attribuer à certains facteurs une responsabilité dans l'évolution de celle-ci et définir ainsi les politiques économiques possibles (S. NTUMBA, 2016).

2.1.5 Approches de la pauvreté

Depuis les travaux de Booth (1892) et Rowntree (1901) jusqu'à nos jours, plusieurs études ont été menées sur la problématique de la pauvreté et il se dégage deux types d'approches : l'approche utilitariste (Welfariste) ou monétariste et l'approche non utilitariste ou non monétariste basée sur les besoins de base et sur les capacités.

a) L'approche Welfariste

Cette approche d'inspiration néo-classique est basée sur le concept du bien-être économique. Celui-ci renvoie au fait que les agents économiques, incluant les ménages et les individus, sont rationnels. En fonction de leur dotation en capital financier et humain, ils effectuent des choix de production et de

consommation qui maximisent leur utilité. Ici, le terme bien-être doit être compris comme étant l'utilité c'est-à-dire un état mental, le bonheur, le plaisir ou la satisfaction procurée à une personne par la consommation ou la possession de biens ou de services.

Elle se base donc sur le principe selon lequel chaque individu satisfait son bien-être selon ses préférences. Il est par conséquent le seul à savoir ce qui est dans son intérêt. Elle suppose donc que l'on soit capable d'ordonner des paniers de biens alternatifs par rapport à l'utilité telle que chaque individu la perçoit.

Ainsi, on dira que la pauvreté existe dans une société lorsqu'une ou plusieurs personnes ne parviennent pas à atteindre un niveau de bien-être économique considéré comme un minimum raisonnable selon les standards de cette société.

En pratique, le bien-être économique des individus n'est pas directement observable, puisque justement les préférences varient d'un individu à un autre. L'hétérogénéité de ces préférences, qui varient selon les caractéristiques individuelles ou du ménage, les besoins, les capacités et le temps, limite l'utilisation pratique de cette approche dans l'évaluation du bien-être. D'où l'utilisation du revenu en terme monétaire pour identifier les personnes pauvres.

b) L'approche non utilitariste

Cette dernière est subdivisée en deux approches dont celle des besoins sociaux de base et celle de capabilité.

✓ Approche basée sur les besoins de base

Cette approche analyse le bien-être en termes d'accomplissements ou de résultats. Contrairement à l'approche utilitariste où le seul accomplissement est l'utilité, l'espace des accomplissements est multidimensionnel dans l'approche des besoins de base. Le bien-être est considéré comme un ensemble d'éléments jugés essentiels pour mener une vie décente. Ces éléments sont définis en fonction des caractéristiques de chaque société. Ils comprennent notamment : une alimentation adéquate, une bonne santé, une éducation de base, un logement adéquat, des aménagements sanitaires, etc. Ces éléments peuvent s'étendre à la sécurité, à la vie communautaire et au respect de la personne humaine. Ils sont dits « essentiels » car leur satisfaction est considérée comme un préalable à l'atteinte d'une certaine qualité de vie.

Selon cette approche, ce qui manque à un individu ou un ménage pour qu'il ne soit pas considéré comme pauvre n'est pas l'utilité, ni les habiletés ou les capacités humaines, mais un ensemble de biens reconnus comme essentiels au sein d'une société donnée pour mener une vie décente.

L'approche des besoins essentiels est ainsi considérée comme étant moins abstraite que l'approche utilitariste. Elle est donc plus facile à utiliser. Néanmoins, l'un des principaux problèmes auxquels elle se heurte est la détermination même des besoins de base. La liste des besoins essentiels est habituellement une liste ouverte et il n'y a pas toujours de consensus sur ce que devrait être cette liste. Un autre problème concerne ce qui devrait être considéré comme minimum requis pour ne pas être considéré comme pauvre. Le débat se situe non seulement au niveau du minimum requis pour l'ensemble des besoins mais aussi au niveau de chaque besoin. Supposons deux individus dont tous les besoins de base sont remplis sauf un pour chacun : la nutrition pour le premier et la santé pour le deuxième. Lequel des deux est le plus pauvre ? Prenons un autre exemple sur le plan nutritionnel et posons-nous les questions suivantes : qu'est-ce qui doit être considéré comme une alimentation adéquate alors qu'on sait que les besoins nutritionnels varient non seulement avec l'âge et le sexe,

mais aussi avec le type et le niveau d'activité ? Devrions-nous considérer que les besoins d'un individu qui choisit de manger moins, non pas par manque de moyens mais dans le souci de contrôler son poids, sont satisfaits ? Comment peut-on évaluer si un régime alimentaire est équilibré sachant qu'il existe des possibilités énormes de substitution entre les produits ?

Les réponses à ces questions ne sont pas simples. L'un des défis de l'utilisation de cette approche est de définir de façon consensuelle les besoins qui sont essentiels pour une société donnée et d'établir une relation entre le niveau de satisfaction de ces besoins et celui du bien-être.

✓ Approche des capacités

Cette approche qui a pris naissance dans les années quatre-vingt et dont le principal maître d'œuvre est Amartya Sen, n'a pas été développée initialement dans l'optique de s'appliquer à la pauvreté. La visée de Sen était bien plus vaste : développer une nouvelle conception de ce qui a de la valeur pour l'humain. Quoiqu'il ne nie pas le rôle joué par l'utilité dans la valeur de la vie d'une personne, cette dernière a plusieurs autres composantes. Selon cette école, est considéré comme pauvre, une personne qui n'a pas les capacités d'atteindre un certain sous-ensemble de fonctionnements unis et cohérents entre eux. Les fonctionnements sont toutes les possibilités d'être et de se réaliser que dispose une personne ; tandis que les capacités correspondent à la liberté de choisir parmi les divers fonctionnements (Asselin L.M. et Dauphin A., 2000). Et « La valeur de la vie d'une 64 personne dépend en fait d'un ensemble de façons d'être (being) et de faire (doing), qu'il regroupe sous le terme général de "fonctionnements" (functionings) ».

Pour être clair, les fonctionnements sont considérés comme des accomplissements, dont avoir de l'utilité est un exemple. Les capacités se réfèrent à la liberté de choisir parmi les divers fonctionnements. Ainsi agir librement et être capable de choisir sont directement liés au bien-être parce que la valeur de la vie d'une personne est mieux conçue en termes de capacités que de fonctionnements. Parmi ces capacités, l'on peut citer : le pouvoir de participer à la vie publique, le pouvoir d'être adéquatement logé et nourri, le pouvoir de se faire soigner, etc.

La considération des capacités et des fonctionnements en lieu et place des commodités, oblige à prendre en compte les caractéristiques personnelles des individus. Puisque cette approche est assez récente, et se positionne au-dessus de toutes les autres pour élaborer un nouveau concept du bien-être, ses applications à la pauvreté sont peu nombreuses.

Par capacités on peut comprendre un ensemble de vecteurs de fonctionnements ayant des niveaux différents selon les individus, pouvant les conduire au bien-être. Ici, à chaque individu est associée une dotation en capital, à savoir (Rousseau S., 2003) :

- **Le capital financier** : ensemble des ressources, issues de l'épargne ou de l'emprunt, destinées à l'acquisition des actifs réels ou financiers. Il est une réserve de valeur qui contribue à opérer tant des dépenses productives que des dépenses de consommation pour améliorer les conditions de vie d'une personne.

- **Le capital physique** : ensemble des actifs productifs, des actifs ménagers et des stocks détenus par les individus. Il est une réserve de valeur qui permet de se prémunir contre les risques.

- **Le capital humain** : désigne le stock des ressources personnelles (expérience, compétences, connaissances, etc.) économiquement susceptibles de générer des flux de revenus futurs. Il constitue un stock immatériel qu'il faut entretenir car il peut s'accumuler et s'user.

- **Le capital social** : ressource sociale découlant des interactions (culturelles et/ou structurelles) entre un individu et d'autres individus, susceptible de produire des externalités durables pouvant affecter sa situation économique. Il représente l'ensemble des droits qu'un individu possède sur les ressources de

son réseau social (Sirven N., 2007). Nous remarquons que ces différentes approches ont des liens entre elles.

2.2 Revue empirique

Dans cette partie du travail, nous présentons les différents travaux ayant abordé le même sujet que nous pour bien connaître le phénomène sous l'étude

Ahmed Moumou (2010) dans un rapport publié à la Banque Africaine de Développement (BAD) intitulé « analyse de la pauvreté en République Démocratique du Congo » se propose d'analyser la répartition spatiale de la pauvreté afin de pouvoir identifier les provinces qui sont les plus affectées ainsi que le degré de cette disparité.

Les résultats obtenus montrent l'ampleur du phénomène de la pauvreté dans ce pays. Ainsi le taux de pauvreté au niveau national avoisine 70% de l'ensemble des ménages. La répartition spatiale de ce phénomène montre que le milieu rural enregistre un taux de pauvreté de 72% contre 59% pour le milieu urbain. Tandis que la répartition par provinces montre une disparité entre elles, avec des taux qui avoisinent les 90% pour les provinces de Bandundu et de l'Equateur contre un taux de 50% pour d'autres provinces à l'instar du Kasai et la capitale Kinshasa. La mesure de la pauvreté par rapport aux caractéristiques démographiques et socio- professionnelles du chef du ménage montre que ce phénomène est accentué particulièrement parmi les ménages de larges tailles. Quant au facteur du genre, les résultats attestent que les ménages conduits par les femmes sont affectés par ce phénomène au même titre que ceux conduits par des hommes. Il ressort que la pauvreté est minimisée par le niveau d'instruction du chef de ménage ainsi que par sa catégorie socio-économique. L'analyse de la pauvreté par rapport aux niveaux d'instructions du chef de ménage confirme l'importance de l'éducation dans l'atténuation de ce phénomène. D'autre part la pauvreté affecte l'ensemble des catégories socio-économique des ménages, en particulier les travailleurs ordinaires, les cadres de direction et les travailleurs à leurs propres comptes.

Dans un rapport publié par le Programme de Nations-Unies pour le développement (PNUD) (2009) intitulé « profil résumé pauvreté et conditions de vie des ménages » analyse succincte des conditions de vie des ménages du Kasai Occidentale. Après analyse et traitement des données se basant essentiellement sur les récentes enquêtes statistiques menées en RDC, ils ont abouti aux résultats ci-après: les statistiques montrent que le Kasai Occidental figure parmi les provinces les plus épargnées par la pauvreté. En effet, c'est la province la moins touchée par la pauvreté après Kinshasa. Toutefois, les caractéristiques de la province ne sont pas différentes de celles des autres provinces. Les ménages vivent surtout de l'agriculture, quoique l'activité extractive ne soit pas négligeable. Les revenus d'activité sont faibles. Le manque de moyens financiers pour payer les études est le premier motif de l'arrêt de la scolarisation. L'inégalité selon le sexe subsiste notamment dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et de l'accès au service de santé. Les conditions de vie sont précaires. Les ménages ont rarement accès à l'eau potable et à l'électricité. L'assainissement souffre également d'un grand problème puisque certains ménages jettent leurs ordures dans la nature ou sur la voie publique et polluent l'environnement.

3. Contexte et Méthodologie de l'étude

Cette étude a été menée dans la ville de Kananga, chef-lieu de la province du Kasai Central en République Démocratique du Congo. Elle est composée de cinq communes avec une population estimée à 1 715 883 d'habitants avec comme langue locale parlée le Tshiluba. Considérée par plusieurs comme une ville administrative, elle est dominée par le petit commerce comme principale activité économique.

La méthodologie constitue le dénominateur commun dans tous les domaines de la recherche (Musangu M., 2022). Une recherche sur la pauvreté est scientifique lorsqu'elle s'appuie sur trois pôles indissociables : l'épistémologie, la théorie et la technique (Wacheux F., 2002). Selon Yin R. (2002), l'étude de cas est une recherche empirique qui examine un phénomène contemporain dans un contexte réel, lorsque les frontières entre le phénomène et contexte n'apparaissent pas clairement et dans lequel on mobilise de sources empiriques multiples.

Dans le cadre de cette étude, nous avons fait recours à la méthode non probabiliste soutenue par la technique de participation volontaire. La taille de l'échantillon est ici déterminée en fonction des statistiques de la population au prorata de chaque commune. Les données nécessaires ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire du type fermé.

Table 2. Effectif total de la population de la ville de Kananga

N°	COMMUNE	EFFECTIF	POURCENTAGE
1	KANANGA	421 686	25
2	NDESHA	239 442	14
3	KATOKA	289 397	17
4	LUKONGA	231 660	13
5	NGANZA	533 698	31
		1 715 883	100

Source : tableau synoptique de la population de la ville de Kananga, 4^{ème} trimestre 2021.

$$n1 = \frac{Z^2 \cdot P \cdot Q}{e^2} = \frac{1,96^2 \times 0,5 \times 0,5}{0,05^2} = 384,16$$

Ajustement de la taille d'échantillon tenant compte de la taille de la population en utilisant la formule suivante :

$$n2 = n1 \frac{N}{N + n1} = 384,16 \frac{1715883}{1715883 + 384,16}$$

$$n2 = 384,16 \frac{1715883}{11716267,16} = 384,16$$

Ajustement de la taille d'échantillon en tenant compte de l'effet de plan,

$$n3 = \text{Deff} \times n2$$

$$= 384 \times 1 = 384 \text{ ménages}$$

Ajustement de la taille d'échantillon en tenant compte de taux de réponse. Ainsi, par rapport à notre étude le taux de réponse prévu est de 75%,

$$n = \frac{384}{0,75} = 512$$

Ainsi, notre échantillon sera composé de 512 personnes.

Table 3. Répartition de la taille d'échantillon selon les communes de résidence des enquêtés

Commune	Effectif de la population en %	Echantillon
Kananga	25	128
Ndesha	14	72
Katoka	17	87
Lukonga	13	66
Nganza	31	159
Total	100	512

Source : Nous même à partir du tableau n°01

4. Présentation et interprétation des résultats

Dans cette partie du travail nous présentons les données relatives à notre étude ; les analyser à l'aide du logiciel Stata pour bien connaître le phénomène sous l'étude.

4.1 Analyse univariée

Table 4. Analyse univariée des variables quantitatives

Variables	Observation	Mean	Std.Dev	Min	Max
X ₂	512	48.83984	15.45911	18	81
X ₃	512	6.097656	2.694895	1	15
X ₂₃	225	169938.9	155510.6	4000	900000
X ₂₄	441	9504.989	8277.915	1500	85000
X ₂₅	453	86976.6	92384.08	0	1032000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau donne les informations relatives à l'âge de l'enquêté, la taille de ménage, la provision mensuelle, la ration journalière et la consommation non alimentaire mensuelle. Sur un total de 512 enquêtés, l'âge moyen d'enquêté est de 48 ans ; l'âge minimal et maximal sont respectivement de 18 et 81 ans. La taille de ménage moyenne est de 6 personnes ; la taille de ménage minimal et maximal est respectivement de 1 et 15 personnes. Quant à la provision, 225 personnes ont répondu à cette question et les autres se sont abstenus ; la provision moyenne mensuelle est 169938CDF ; avec une provision minimale et maximale d'ordre de 4000CDF et 900000CDF. De même, 441 personnes sur un total de 512 ont répondu à la question relative à la ration journalière ; les dépenses pour la ration journalière moyenne sont de 9504CDF pour les dépenses minimales et maximales de 1500CDF et 85000CDF. En fin, les dépenses moyennes mensuelles de la consommation non alimentaire sont de 86976CDF contre les 1032000CDF comme dépenses maximales.

4.2 Analyse bi variée

Table 5. Le niveau d'étude de l'enquêté par rapport à leur revenu

Y	1	2	3	4	5	Total
0	30	39	69	8	2	146
1	26	65	177	48	40	356
Total	56	104	246	56	42	504

Pearson chi2(4) = 37.7392 Pr = 0.000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau confronte le niveau d'étude de l'enquêté et son revenu ; sur 148 personnes vivant dans l'extrême pauvreté (ayant un revenu inférieur à 96000CDF), 69 sont des détenteurs des diplômes d'Etat et 2 sont détenteurs des diplômes d'études universitaires. Par contre, 356 personnes enquêté (ayant un revenu supérieur à 96000CDF) sont moyennes pauvres dont la grande partie environ 177 sont détenteurs des diplômes d'Etat et la minorité soit 26 personnes n'ont aucun niveau d'étude.

Table 6. Le niveau d'étude du conjoint ou de la conjointe de l'enquêté par rapport à leur revenu

Y	1	2	3	4	5	Total
0	32	35	28	3	25	123
1	43	144	149	14	0	350
Total	75	179	177	17	25	473

Pearson chi2(4) = 95.9904 Pr = 0.000S

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Ce tableau confronte le niveau d'étude du conjoint ou de la conjointe de l'enquêté et son revenu ; sur 123 personnes vivant dans l'extrême pauvreté (ayant un revenu inférieur à 96000CDF), 35 ont un niveau d'étude primaire et 3 sont détenteurs des diplômes d'études supérieures. Par contre, 350 personnes enquêtées (ayant un revenu supérieur à 96000CDF) sont moyennes pauvres dont la grande partie environ 149 conjoint(e)s sont détenteurs des diplômes d'Etat et la minorité soit 14 sont détenteurs d'un diplôme d'étude supérieures.

Table 7. Genre de l'enquêté par rapport à leur revenu

Y	0	1	Total
0	36	112	148
1	38	318	356
Total	74	430	504

Pearson chi2(4) = 15.5496 Pr = 0.000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

De ce tableau nous lisons les informations ci-après :

Sur 148 personnes vivant dans l'extrême pauvreté (ayant un revenu inférieur à 96000CDF), 112 sont du genre masculin et 36 du genre féminin ; par contre 356 personnes enquêtées (ayant un revenu supérieur à 96000CDF), 318 sont du genre masculin et 38 sont du genre féminin.

Table 8. L'état civil de l'enquêté par rapport à leur revenu

Y	1	2	3	4	Total
0	17	99	31	1	148
1	15	312	23	6	356
Total	32	411	54	7	504

Pearson chi2(4) = 35.4681 Pr = 0.000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

De ce tableau nous lisons les informations ci-après :

Sur 148 personnes vivant dans l'extrême pauvreté (ayant un revenu inférieur à 96000CDF), 99 sont mariées et vivent dans l'extrême pauvreté par rapport à d'autres catégories ; par contre, sur 356 personnes moyennement pauvres (ayant un revenu supérieur à 96000CDF), 312 personnes sont mariées par rapport à d'autres catégories.

Table 9. Commune de l'enquêté par rapport à leur revenu

Y	1	2	3	4	5	Total
0	30	31	35	42	10	148
1	98	56	37	24	141	356
Total	128	97	72	66	151	504

Pearson chi2(4) = 91.6996 Pr = 0.000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

De ce tableau nous lisons les informations ci-après :

Sur 148 personnes vivant dans l'extrême pauvreté (ayant un revenu inférieur à 96000CDF), la majorité d'entre elles soit 42 personnes sont habitant de la commune de Lukonga; par contre, sur 356 personnes

moyennement pauvres (ayant un revenu supérieur à 96000CDF), 141 personnes sont habitants de la commune de Ngaza.

Table 10. La religion de l'enquête par rapport à leur revenu

Y	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
0	42	19	38	0	2	3	6	6	148
1	112	41	82	10	11	29	15	38	356
Total	154	60	120	10	13	32	21	44	504

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

De ce tableau nous lisons les informations ci-après :

Sur 148 personnes vivant dans l'extrême pauvreté (ayant un revenu inférieur à 96000CDF), la majorité d'entre elle soit 42 catholiques par rapport à d'autres religion ; par contre sur 356 personnes moyennement pauvres (ayant un revenu supérieur à 96000CDF), 112 personnes sont toujours des catholiques.

Table 11. Territoire d'origine de l'enquête par rapport à leur revenu

Y	1	2	3	4	5	6	Total
0	59	44	19	13	7	6	148
1	77	155	45	26	13	40	356
Total	136	199	64	39	20	46	504

Pearson chi2(4) = 24.4455 Pr = 0.000

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

De ce tableau nous lisons les informations ci-après :

Sur 148 personnes vivant dans l'extrême pauvreté (ayant un revenu inférieur à 96000CDF), la majorité d'entre elle soit 59 sont des originaires du territoire de Demba; par contre sur 356 personnes moyennement pauvres (ayant un revenu supérieur à 96000CDF), 155 personnes sont originaires du territoire de Dibaya.

4.3 Analyse multi variée

Table 12. Analyse multi variée

Logistic regress		Number of obs = 473				
		Wald chi2(12) = 72.54				
		Prob > chi2 = 0.0000				
Log pseudolikelihood = -231.02114		Pseudo R ² = 0.1478				
Y	Coef.	Robust Std. Err	Z	p> z		
X ₁	.791678	.1228966	6.44	0.000	.550802	1.032551
X ₂	.0111666	.0111666	1.36	0.175	-.0049828	.027316
X ₃	-.0417398	.05199	-0.80	0.422	-.1436383	.0601587
X ₄	-.4602063	.141724	-3.25	0.001	-.7379802	-.1824324
X ₅	.1795095	.388015	0.46	0.644	-.580986	.940005
X ₆	.2640012	.3427707	0.77	0.441	-407817	.9358194
X ₇	.0679246	.0817482	0.83	0.406	-.922989	.2281481

X₈	-.0580747	.0415094	-1.40	0.162	-.1394317	.0232823
X₉	.15874	.0821529	1.93	0.053	-0.002767	.3197567
X₁₁	-.308971	.249666	-1.24	0.216	-.7983074	.1803655
X₁₂	1.241664	.3809527	3.26	0.001	.4950102	1.988317
X₁₉	-.0656562	.0628326	-1.04	0.296	-.1888058	.0574935
Cons	-1.276043	1.134879	-1.12	0.261	-3.500366	.9482796

Source : Nous même à partir du logiciel Stata

Le modèle en étude est globalement significatif comme le témoigne la Probabilité associée au Chi². Le revenu mensuel étant retenu comme variable dépendante devant expliquer la pauvreté dans la ville de Kananga ; nous lisons dans le tableau ci-haut les informations ci-après :

- le niveau d'étude du chef de ménage (X1), le niveau d'étude du conjoint ou de la conjointe (X4), la commune de résidence de l'enquêté (X7), la religion de l'enquêté (X8), le territoire d'origine de l'enquêté (X9) et l'accès au crédit (X12) sont ainsi les variables qui déterminent la pauvreté dans la ville de Kananga ;
- la taille du ménage (X3), le niveau d'étude du conjoint ou de la conjointe (X3), la religion du chef de ménage (X8), la rémittence (X11) et l'activité économique principale de l'enquêté (19) ont une influence négative sur le revenu et donc sur la pauvreté bien que n'étant pas les variables explicatives de la pauvreté à l'exception de celles sus évoquées.
- l'éducation du chef de ménage (X1), l'âge du chef de ménage (X2), le genre du chef de ménage (X5), le statut matrimonial du chef de ménage (X6), la commune de résidence de l'enquêté (X7), le territoire d'origine de l'enquêté (X9) et l'accès au crédit sont des variables qui ont une influence positive sur le revenu et donc sur la pauvreté.

5. Conclusion

La présente étude est une analyse succincte des déterminants de la pauvreté dans la ville de Kananga. Notre étude montre que la ville de Kananga est parmi les villes de la République Démocratique du Congo où la pauvreté bat son record.

Le Gouvernement provincial préoccupé par cette situation, cherche par tous les moyens à offrir à la population de Kananga les conditions de vie acceptables bien que cela est loin d'être effectif.

Dans la ville de Kananga, la pauvreté s'observe sur trois facettes principales : les besoins vitaux fondamentaux non satisfaits ; la détérioration des activités génératrices de revenus, et le niveau d'instruction faible. A partir de la perception de la pauvreté définie par la population de la ville de Kananga, nous avons distingué deux catégories des pauvres : la population qui a un revenu mensuel inférieur à 95000fc est considérée comme extrêmement pauvre et celle ayant un revenu supérieur à 95000Fc considérée pauvre.

En croisant notre analyse qualitative avec les données statistiques tirées des résultats de nos enquêtes, il a été démontré toutes les populations de la ville de Kananga sont affectées jusqu'à ces jours par la guerre de KAMUINA NSAPU qui a eu lieu depuis 8 ans.

Le niveau d'études du chef de ménage, le niveau d'étude du conjoint ou de la conjointe, la commune de résidence de l'enquêté, la religion de l'enquêté, le territoire d'origine de l'enquêté et l'accès au crédit sont des variables qui déterminent la pauvreté dans la ville de Kananga.

Enfin, les implications suivantes sont proposées :

- Mettre en place la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation de la population. Un accent particulier sur la formation artisanale ;

- Prendre en compte les atouts de chaque commune de la ville de Kananga et les utiliser pour l'amélioration des conditions de vie ;
- Promouvoir l'autonomisation de la femme et renforcer ses capacités ;
- Revoir à la baisse le taux d'intérêt et alléger les procédures d'accès au crédit ;
- Sensibiliser les fidèles (religieux) à l'auto prise en charge.

Bibliographie

- [1] Albouy, M. (2005), Peut-on encore croire à l'efficacité des marchés financiers? *Revue Française de Gestion*, 31(157).
- [2] Albouy, M. (2006), Théorie, applications et limites de la mesure de la création de valeur. *Revue française de gestion*, 160.
- [3] Albouy, M. et Charreaux, G. (2005), La finance comportementale ou l'émergence d'un nouveau paradigme dominant ? *Revue Française de Gestion*, 31(157).
- [4] Avis du CESE (1987). Grande pauvreté et précarité économique et sociale, Joseph Wresinski.
- [5] Baccini (2010), *Statistique descriptive multidimensionnelle*, éd. De l'Institut de Mathématique de Toulouse, Toulouse.
- [6] BAHIJA, A. (2001), « La vision en gestion : examen de la documentation », *Cahier de recherche n°2001-07*, HEC Montréal.
- [7] Bédécarrats, F. (2010), Evaluer la microfinance entre utilité sociale et performance financière, *Revue Française de Socio-Economie*, 2, 6, 87-107.
- [8] Charreaux, G. (2004), Les théories de la gouvernance ? De la gouvernance actionnariale à la gouvernance cognitive, *Papier de travail FARGO*, (010401).
- [9] Chayoua, A. et Moussaten S. (2022), « Les déterminants de la détention de trésorerie », *Revue Française d'économie et de gestion*, vol. 31, (3), 405-431.
- [10] Claire Durand (2002), *La pré-enquête, l'élaboration de la question de recherche*, Université de Montréal, Département de Sociologie, Paris.
- [11] Duguet, E. (2010), Econométrie des panels avec applications, *Revue d'Economie Politique*, Vol. 113, (6), 727-748.
- [12] Dumez, H. (2010), « Elément pour une épistémologie de la recherche qualitative en gestion », le libellos d'Acgis vol. 2, (16), 2-16.
- [13] Esnault, B. et Disanquet R. (2008), *La comptabilité financière*, éd. PUF, Paris.
- [14] Filion, L.J. (1996), « Partage de la vision : réflexions préliminaires », *Cahier de Recherche (996-09-01)*, HEC Montréal.
- [15] Gaspard, C. (2019), « Collecte des données : caractéristiques, techniques et exemples », disponible sur <https://www.scribbr.fr>
- [16] Girod S. et Perret V. (2002), « Les critères de validité en sciences des organisations, les apports au pragmatisme, en marges », *N, ENS*, 319-337.
- [17] Hausman J. (1978), Specification test in econometrics. *Econometrica*, vol.46, (6), 1251-1271.
- [18] Henderson C. (1971), The use of error components models in combining cross sections with time series data, vol. 39, (2), 397-401.
- [19] LEWIS, O. (1966). repris par N. DUVOUX, *La vie des idées*, dans « Repenser la culture de la pauvreté », vol 5.
- [20] Marie-Hélène B. et Junique S. (2019). *Éradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030*, éd. de journaux officiels, France.

- [21] Mercier, L. (1995). La pauvreté : phénomène complexe et multidimensionnel dans revue service social, Vol.44, n°2.
- [22] Ministère du plan de la RDC (2005). Rapport National sur l'Analyse participative de la pauvreté.
- [23] Ministère du plan de la RDC (2005). Rapport National sur l'Analyse participative de la pauvreté.
- [24] NTUMBA S. (2016). Les nouvelles Technologies et l'information et de la communication et le développement du -Kasayi, dans Revue de l'UKA, Vol. 4, (7-8).
- [25] Opler T., Pinkowitz L., Stulz R. et Williamson R. (1999), The determinants and implications of corporate cash holdings, Journal of Financial Economics, vol. 52, (1), 3-46.
- [26] PAUGMAM, S. (2005). Les formes élémentaires de la pauvreté, PUF, Paris.
- [27] Peterson, R. (1995), « Une méta-analyse du coefficient alpha de Cronbach », in Recherche et application en Marketing, vol.10, (2), 254-289.
- [28] Peterson, R.T. et JUN, M. (2009), « Perception on social responsibility : the entrepreneurial vision », Business et Society, vol. 48, (3), 568-598.
- [29] Pettersen et Jacob (1992), Comprendre le comportement de l'individu au travail : un schéma d'intégration, éd. Agence d'Arc, Ottawa.
- [30] Powell, G.E. et Baker, H.K. (2010), « Management view on corporate cash holdings ». Journal of applied finance. n°02.
- [31] Prévost, P. (1996), « L'intervention support à la recherche en gestion ». Dans Cahier de recherche, vol. 96, (11); 65-100.
- [32] Prévost, P. et Roy, M. (2006), La recherche holistico-inductive en gestion : Quelques réflexions fondamentales. Document de travail. Faculté d'administration, Université de Sherbrooke.
- [33] Prévost, P. et Roy, M. (2006), La recherche holistico-inductive en gestion: Quelques réflexions fondamentales. Document de travail. Faculté d'administration, Université de Sherbrooke
- [34] Rapport sur la pauvreté en France (2018). Observatoire des inégalités et Compas, direction Louis Maurin.
- [35] Rispal, M. H. (2002), La méthode des cas: application à la recherche en gestion, éd. De Boeck, Bruxelles.
- [36] Romuld R. (2011), « La mise en œuvre d'une enquête quantitative par questionnaire : vices et vertus du chiffre », Presses de l'enssib, disponible sur <http://www.openedition.org>
- [37] Saint Pierre J., Pilaeva K. et Nomo S.T. (2011), Influence de la propension au risque des décideurs sur leurs décisions de gestion, éd. Piccola Empressa, Paris.
- [38] Saint Pierre, Julien P. A. et Defays L. (2014), PME et opportunité : comment les propriétaires-dirigeants prennent-ils leurs décisions en contexte d'incertitude ? Le Forum des académiques & des professionnels du management, Aix-Marseille du 19 au 23 mai 2014.
- [39] SEN, A. (1993). Ethique et Economie, PUF, Paris.
- [40] Shields M.D. (1995), « An empirical analysis of firm's implementation exeriencs with activity based-based costing », journal of management Accounting Research, 148-165.
- [41] www.wikipedia.org, consulté le 18 avril 2019 à 11h33' à Kananga.
- [42] YVES CAPUL, J. et GARNIER, O. (1999). Dictionnaire d'Economie et des sciences sociales, Hattier, Paris.
- [43] AUTÈS, M. (1990). « Identification des pauvres », Sociétés. Revue des Sciences humaines et sociales, (30) : 1 5-24.
- [44] BiHR, A. et R. PFEFFERKORN (1995). «Ces chiffres qui masquent les réalités sociales », Le Monde diplomatique, (491), février : 19.

- [45] BOITTE, P. (1 989). « À propos de débats récents sur la notion de pauvreté », *Déviante et Société*, vol. 13, (2) : 89-111.
- [46] J. Donzelot (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*. Paris: Éditions Esprit, p. 137-168.
- [47] CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (1992). *Profil de la pauvreté, 1980- 1990*. Rapport. Ottawa : Ministère des Approvisionnements et Services Canada, Conseil national du bien-être social.
- [48] CORNATON, M. (1967). «Pauvreté et misère», *Économie et Humanisme*, (1) 74, mai-juin : 54-59.
- [49] DANZIGER, S. et P. GOTTSCHALK (1993). *Uneven Tides. Rising Inequality in America*. New York: Russell Sage Foundation.
- [50] DENIGER, M.-A. et M. PROVOST (1992). *Appauvrissement des jeunes familles québécoises : l'urgence d'agir! Orientations d'une stratégie de lutte à la pauvreté*. Montréal : Conseil canadien de développement social.
- [51] DUNCAN, G.J. et al. (1984). *Years of Poverty, Years of Plenty, The Changing Economic Fortunes of American Workers and Families*. Michigan : The University of Michigan Press.